

ACCEPTATION DE

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

(Attention, ceci n'est pas une convention)

Année scolaire : 2026 – 2027

ESPACE ENTREPRISE :

NOM ou **RAISON SOCIALE** de l'entreprise :

SIRET :

Adresse :

CP, Ville :

Téléphone :

Mail :

CACHET :

SIGNATURE :

Domaine d'activité :

Nom et Prénom du **REPRESENTANT DE L'ENTREPRISE** :

Fonction :

Nom et Prénom du **TUTEUR DE STAGE** :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

PERIODE DE STAGE : DU : Au :

Horaire sur une base de 35h.*

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

**La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine.*

Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs. La période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche.

Pour chaque période de vingt-quatre heures, la période minimale de repos quotidien est fixée à quatorze heures consécutives pour l'élève mineur de moins de seize ans et à douze heures consécutives pour l'élève mineur de seize à dix-huit ans.

Au-delà de quatre heures et demie de travail quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins trente minutes consécutives.

Le travail de nuit est interdit :

- à l'élève mineur de seize à dix-huit ans entre vingt-deux heures le soir et six heures le matin ;

- à l'élève de moins de seize ans entre vingt heures et six heures.

Ces dispositions ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation.

ACCEPTATION DE

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)

(Attention, ceci n'est pas une convention)

ACTIVITES pouvant être réalisé :	OUI	NON
Décoder et analyser les informations		
Traduire graphiquement une solution technique		
Etablir un quantitatif, une fiche de débit		
Justifier le choix d'un matériau, d'un produit, d'une liaison		
Maintenir en état les équipements		
Préparer, installer, sécuriser son poste ou son espace de travail		
Etablir ou compléter un mode opératoire, un processus de réalisation (fabrication et mise en œuvre)		
Identifier les principales caractéristiques techniques et esthétiques d'un projet, d'un ou des ouvrages		
Analyser les contraintes techniques du projet, de réalisation d'un ou des ouvrages		
Effectuer le tracé d'un ouvrage unitaire et des pièces à usiner		
Adapter ou modifier des paramètres d'usinage avec un logiciel de FAO ou l'interface machine		
Contrôler qualitativement et quantitativement les matériaux et les quincailleries		
Installer, régler les outils, les accessoires et les pièces		
Implanter les ouvrages		
Rendre compte d'une activité		
Vérifier la conformité des supports		
Maintenir en état son poste ou son espace de travail		
Décrire une solution technique		
Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition		
Effectuer les opérations de contrôle de conformité de l'ouvrage fabriqué et installé		
Renseigner des documents de suivi de fabrication et de mise en œuvre		
Réaliser les opérations d'adaptation, de réglage et de fixation des ouvrages		
Réaliser les opérations d'usinage : machines conventionnelles, numériques		

ESPACE ELEVE :

NOM :
Prénom :
Classe : Seconde BAC PRO AGENCEMENT MENUISERIE AMEUBLEMENT

ESPACE PROFESSEUR :

ACCEPTATION DU PROFESSEUR : ☐ OUI ☐ NON
NOM :
Signature :

Pour tous renseignements : Tél : 03 22 50 43 00 / 03 22 50 43 12

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles
Xavier POUILLAUDE : xavier.pouillau@ac-amiens.fr

Assistante du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles
Mélanie CALIPPE : melanie.calippe@ac-amiens.fr